

# Demande de reconnaissance d'un véhicule pouvant être muni de feux jaunes clignotants ou pivotants

## 1. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISME

Nom de l'entreprise ou de l'organisme autorisé	
Numéro d'unité ou de référence du véhicule, s'il y a lieu	Numéro d'autorisation

## 2. IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Numéro d'identification du véhicule (NIV)	Plaque
---	--------

## 3. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

Numéro de dossier à la SAAQ	Nom de famille et prénom du propriétaire du véhicule
-----------------------------	--

## 4. TYPE DE DEMANDE DE RECONNAISSANCE (Veuillez cocher la case qui correspond à votre situation)

<input type="checkbox"/> Nouvelle demande		
<input type="checkbox"/> Remplacement	Numéro du certificat de reconnaissance précédent	Raison (Perte, vol, remplacement de pare-brise, etc.)

## 5. APPROBATION DE L'ENTREPRISE OU DE L'ORGANISME (Responsable de la flotte ou personne contact)

Nom de famille et prénom du responsable de l'entreprise ou de l'organisme					
Numéro	App., bur. ou étage	Rue	Case postale	Succ. postale	
Municipalité			Province	Code postal	
Téléphone		Télécopieur			
Je certifie que le véhicule visé par cette demande est utilisé conformément à l'autorisation applicable.					
Année-Mois-Jour					
Date			Signature du responsable de l'entreprise ou organisme		

## 6. SIGNATURE DU PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

Année-Mois-Jour	
Date	Signature

### Protection des renseignements personnels

Le personnel autorisé de la Société traite confidentiellement les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils sont indispensables pour appliquer la Loi sur l'assurance automobile et le Code de la sécurité routière. La Société les communique à ses mandataires, de même qu'à certains ministères et organismes, conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ils peuvent aussi servir à des fins de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez les consulter ou les rectifier. Pour plus d'information, adressez-vous aux services à la clientèle ou consultez la Politique de confidentialité de la Société au [www.saaq.gouv.qc.ca](http://www.saaq.gouv.qc.ca).

Toute demande doit être acheminée au **Service de la diffusion et de la liaison avec les corps policiers** à l'adresse suivante :  
**333, boulevard Jean-Lesage, secteur 41025, Case postale 19600, succ. Terminus, Québec (Québec) G1K 8J6**

Téléphone : 418 528-5400 – Télécopieur : 418 643-1262